

Adoption du nouveau code pénal

LE CONAPP, L'OTM, L'URATEL, L'UJIT, L'AJST, L'ATOPPEL ET L'OPPEL CRAIGNENT UNE RÉGRESSION INTOLÉRABLE EN MATIÈRE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE AU TOGO **P.4**

Salon du numérique et de l'informatisation
UNE INITIATIVE D'AFRIC@WORLD POUR UN MEILLEUR USAGE DES TECHNOLOGIES **P.7**



Mme Essomandan Gnassingbé, organisatrice du SANI, au micro

N° 463 du 04 Novembre 2015 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Pour tout renseignement, information ou conseil
contacter le centre d'appel au N° VERT
8201*
* Disponible tous les jours et heures ouvrables
OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Développement/ bonne nouvelle pour les plus démunis au Togo



LA BAD POURRAIT METTRE UN FOND À LA DISPOSITION DU TOGO POUR SOUTENIR LE FNFI **P.3**

Education / Rentrée scolaire 2015 - 2016



LA NJSPF SOUTIENT LES ÉLÈVES À TRAVERS UN DON DE CAHIERS, DE TABLES BANCS ET DE LIVRES SCIENTIFIQUES **P.6**

Noël Depoukn remettant symboliquement un cahier

L'art de mentir et de désinformer
LES TOGOLAIS SONT-ILS PASSÉS MAÎTRES.... ? **P.3**

Agriculture

LE QUINOA BIENTÔT CULTIVÉ AU TOGO

Les acteurs du secteur de l'agriculture ont pris part à une séance de sensibilisation, de communication et de dégustation du Quinoa le jeudi 29 octobre 2015 à Lomé. Cette rencontre se situe dans le cadre du projet « Assistance technique pour le renforcement du système alimentaire du Quinoa » qui porte introduction du Quinoa dans six pays de l'Afrique de l'Ouest notamment, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Financé par la FAO, le projet fait suite à la 38e session de la conférence de la FAO, tenue en 2013 et qui a mis l'accent sur la production et l'utilisation du Quinoa comme denrée alimentaire pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique.

La cérémonie d'ouverture a connu la présence du ministre de



Une séquence de dégustation

l'agriculture de l'élevage et de l'hydraulique, Col Ouro-Koura Agadazi et du Représentant

Résident de la FAO au Togo, Isaac Monteiro. Selon ce dernier, la culture de cette plante offre des

perspectives pour la diversification de la production agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages dans de nombreuses zones à faible potentiel agricole.

Au Togo, deux activités majeures sont en cours de réalisation dans le cadre dudit projet. « La conduite au niveau de l'Institut togolais de recherche agronomique, des recherches sur l'adaptabilité du Quinoa aux conditions des sols et du climat dans trois sites du Togo » et « le renforcement des capacités techniques des cadres et la communication pour faire découvrir le Quinoa à plusieurs acteurs du monde rural et de la nutrition ».

Communément appelé « riz des Incas », le Quinoa contient plus de protéines que les autres céréales et est particulièrement facile à digérer », selon les spécialistes.

Charles

Promotion de la pêche artisanale

VERS

L'INSTITUTIONNALISATION D'UNE JOURNÉE AFRICAINE

Une délégation du Réseau des Journalistes pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest-REJAPRAO-, a effectué une visite d'inspection au Port de pêche de Lomé le vendredi 30 octobre dernier. Objectif, constater de visu les réalités que vivent les pêcheurs togolais dans leurs activités et recenser les difficultés y afférentes. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un plaidoyer que compte mener le réseau pour l'institutionnalisation en Afrique d'une journée africaine de la pêche artisanale. Le Togo a été la dernière étape de la tournée qu'effectue le réseau dans les ports de pêches de six pays notamment la Mauritanie, la Guinée Bissau, la Tunisie, le Ghana, le Sénégal et le Togo.

Ainsi, il a été recensé comme difficultés par le réseau à l'issue de la rencontre avec les pêcheurs togolais, une absence de plateforme unique pour parler au nom de tous les acteurs du secteur, l'exiguïté de l'espace au port de pêche, les problèmes d'insalubrité, le manque de frigo pour conserver les poissons, un centre de santé pour les pêcheurs etc.



« Les pêcheurs togolais ont l'impression que les autorités accordent plus de priorité au secteur de l'agriculture que celui de la pêche artisanale », a laissé entendre Maiga Inoussa, président du REJOPRAO, chef de la délégation.

L'initiative a été saluée par les acteurs rencontrés au port de pêche de puisque l'institutionnalisation de cette journée permettra de mettre en lumière leurs activités, mais également permettra aux états de donner une priorité à la pêche artisanale.

Les besoins recensés au cours de la tournée dans les différents ports de pêches des six pays africains visités seront versés dans le rapport de plaidoyer.

Charles

Résolutions 1325 et 1820 des Nations Unies

LE TOGO RELANCE LES ACTIVITÉS DU PLAN D'ACTION NATIONALE

Une quarantaine d'acteurs issus du secteur public, d'organisation de la société civile impliqués dans la problématique genre, paix, sécurité ont pris part la semaine dernière à un atelier de relance des activités du plan d'action national de la mise en œuvre des résolutions 1325, 1820. Objectif, mettre tous les acteurs investis dans la lutte pour la paix, la sécurité et le respect des droits humains au même niveau d'information sur les initiatives prises dans le cadre de la mise en œuvre des Résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Il s'est agi plus spécifiquement lors de la rencontre de partager les informations et documents relatifs au Groupe de Travail Femme, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Togo, de mettre en place le groupe pays ainsi que le bureau chargé de le conduire, discuter de la relance de la mise en œuvre du

Plan d'action nationale et de susciter une synergie d'action entre les différents acteurs.

« L'activité de ce jour s'inscrit dans la perspective de l'affermissement de nos efforts autour du Plan d'action pour l'implication des femmes togolaises à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix et de la dynamisation du Groupe de Travail Femme, Paix et sécurité en Afrique de l'ouest section pays », a indiqué la directrice du genre et de la promotion des droits des enfants au ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, Tebie Amoussou-Kouetete.

Les résolutions 1325 et 1820 ont été adoptées par les Nations Unies pour mettre un accent sur l'importance et la reconnaissance du rôle que doivent jouer les femmes dans la prévention et la gestion des conflits, ainsi que la consolidation de la paix.

Charles

Développement/ bonne nouvelle pour les plus démunis au Togo

LA BAD POURRAIT METTRE UN FOND À LA DISPOSITION DU TOGO POUR SOUTENIR LE FNFI



Akinwumi Adesina (à gauche) et Faure Gnassingbé

C'est le nouveau président de la Banque Africaine de Développement, le Nigérian Akinwumi Adesina qui l'a dit, lundi dernier à sa sortie d'audience, que le chef de l'Etat togolais lui a accordée dans les locaux de la nouvelle aérogare de Lomé.

De passage à Lomé, le président de la BAD s'est félicité de l'engagement du gouvernement togolais et particulièrement de Faure Gnassingbé à développer le pays à travers la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté. Il a rassuré du soutien de son institution aux efforts du gouvernement en faveur des populations les plus démunies et surtout celles qui sont exclues de certaines opérations financières. Le président de la BAD s'est particulièrement félicité de la mise en place du FNFI (Fond National pour la Finance Inclusive), dont les résultats sont encourageants. Au vu de ces résultats, le patron de la BAD n'exclut pas la possibilité pour

son institution de débloquer un fonds pour soutenir le FNFI.

Le FNFI, mis en place par les autorités togolaises et dont l'objectif premier est de repousser les frontières de l'exclusion financière, pour aider les populations les plus démunies, a été récompensé il n'y a pas longtemps, par le prix "World Quality Commitment" de la BID (Business Initiative Directions).

A travers le FNFI avec ses garanties accordées, les entreprises de micro-finance accordent des prêts aux agriculteurs, aux jeunes ou aux communautés rurales afin de développer un projet rémunérateur et, si possible, générateur d'emploi.

L'engagement de la BAD n'est pas l'effet d'un hasard. C'est pour l'institution africaine, une manière de dire bravo à cette initiative togolaise qui fait déjà parler d'elle au-delà des frontières et que d'autres pays veulent s'en inspirer.

LM

Interview du président d'Akinwumi Adesina « le FNFI est un excellent projet dont les résultats parlent d'eux-mêmes »

L'économie togolaise a réalisé des progrès significatifs comme en témoigne son taux de croissance soutenu, a déclaré lundi Akinwumi Adesina, le président de la Banque africaine de développement (BAD), à l'issue d'un entretien à Lomé avec le président Faure Gnassingbé.

Le nouveau patron de l'institution s'est engagé à aider le Togo dans les secteurs de l'emploi, de l'énergie et de la finance inclusive.

Republicoftogo.com : *Quelle a été la teneur de vos discussions avec le chef de l'Etat ?*

Akinwumi Adesina : Nous avons fait un tour d'horizon exhaustif de la coopération entre la BAD et le Togo. Je dois souligner les progrès de l'économie togolaise ; le taux de croissance est impressionnant.

Nous avons évoqué notre programme 2016-2020 dont les grands axes vont notamment cibler le secteur de l'énergie. La Banque est disposée à étudier le projet d'une centrale à charbon.

Il a aussi été question de l'emploi des jeunes. La BAD vient justement d'accorder 20 millions de dollars pour favoriser l'insertion

professionnelle dans des secteurs en croissance. D'autres initiatives vont être lancées prochainement.

S'agissant des mines, la BAD est prête à accompagner le Togo pour développer la production de phosphates, le fer et le manganèse.

Enfin, nous avons discuté des modalités d'un renforcement de la finance inclusive. A cet égard, le FNFI (Fonds national de la finance inclusive) est un excellent projet dont les résultats parlent d'eux-mêmes.

La Banque va mettre en place un Fonds de 3 milliards de dollars qui va avoir un effet de levier pour toutes les femmes en Afrique quelles soient les paysannes ou non et dont le FNFI sera l'un des bénéficiaires.

Republicoftogo.com : *Vous venez de visiter la nouvelle aérogare* de Lomé, quelles sont vos premières impressions ?*

Akinwumi Adesina : Dans l'espace Cédéao, je n'avais pas encore vu un aéroport de cette nature. L'ouvrage est bien construit, la qualité est indéniable et le nombre de passagers va naturellement croître. Il devrait atteindre 3 millions. C'est évidemment un vecteur de développement pour le Togo.

Source : republicoftogo.com

L'art de mentir et de désinformer

LES TOGOLAIS SONT-ILS PASSES MAITRES.... ?

Il y a de cela 3 ans, plus précisément en 2012 où une folle rumeur sur la mort du chef de l'Etat Faure Gnassingbé avait fait le tour du monde, au moment même où l'intéressé était debout devant les opérateurs économiques en Israël en train de vanter les mérites de son pays afin d'inciter les investisseurs à venir au Togo. En mai dernier, alors que le pays venait de sortir de son élection présidentielle, et dont le vainqueur Faure Gnassingbé selon les résultats officiels, s'était retiré à quelque part dans le pays, la rumeur a couru qu'il a été plutôt évacué à

l'étranger pour raison de santé. Tout avait été dit par ceux qu'il est convenu d'appeler désormais les maîtres menteurs, mais sauf la vérité. Faure Gnassingbé était bel et bien là, et plus en forme. Et lorsqu'il sortira quelques jours plus tard sur les écrans de la télévision nationale accordant une audience, les maîtres menteurs resteront bouche "B". Et comme si cela ne suffisait pas, les maîtres menteurs ont changé de stratégie. Tenter coûte que coûte de mêler Faure Gnassingbé dans une affaire de putsch. Histoire de semer la confusion et

créer un incident diplomatique.

En effet, cherchant à reprendre le récit du confrère Jeune Afrique, une partie de la presse togolaise que certains observateurs associent à ces maîtres menteurs et désinformateurs ont cru mêler Faure Gnassingbé à ce qui s'est passé au Burkina Faso avec le push raté du général Diendéré. Non seulement le récit a été mal cerné par messieurs les désinformateurs, mais en plus, ils ont cherché à mentir. Et pourtant, contrairement aux allégations

malintentionnées de cette presse sur cette crise au Burkina, il n'est question, à aucun moment dans le récit du magazine Jeune Afrique, d'une quelconque implication du Président Faure Gnassingbé dans le putsch manqué au Burkina Faso. Bien au contraire le magazine rapporte étape après étape, la disponibilité dont le Président de la République togolaise a fait preuve, quand il a été sollicité, pour aider les Burkinabè à éviter le pire. Même si le confrère jeune Afrique s'était égaré en laissant croire que le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a cherché à exfiltrer le général

Gilbert Diendéré, le bon sens dans ce métier noble de journalisme, aurait voulu que l'on cherche à vérifier cette information. Mais hélas, cela n'a pas été fait.

Au Togo les choses se passent comme si, l'on est fier de voir le pays ou ceux qui le dirigent éprouver des difficultés et ceci de quelle manière, si ce n'est par le mensonge et la désinformation. Et pour ça, les togolais sont passés maîtres dans l'art de mentir et de désinformer.

Dommage n'est ce pas ?

Ounatchin

Adoption du nouveau code pénal LE CONAPP, L'OTM, L'URATEL, L'UJIT, L'AJST, L'ATOPPEL ET L'OPPEL CRAIGNENT UNE RÉGRESSION INTOLÉRABLE EN MATIÈRE DE LIBERTÉ DE LA PRESSE AU TOGO

Le lundi dernier, l'assemblée nationale togolaise a adopté le nouveau code pénal. Un code selon les termes du ministre de la justice, permettra corriger certains manquements du fonctionnement de la justice. Mais le vote de ce code a suscité auprès des professionnels des médias de vives inquiétudes. Et pour cause, l'article 497 du nouveau code, joue en défaveur de l'exercice du métier du journalisme. 07 associations de professionnelles de médias, le CONAPP, l'OTM, l'UJIT, l'URATEL, l'AJST, l'ATOPPEL et l'OPPEL estiment qu'une disposition dudit code fait craindre une régression intolérable, en matière de liberté de la presse dans notre pays. Elles l'ont fait signifier à travers un communiqué conjoint rendu publique hier mardi 03 novembre 2015. Pour ces organisations de presse, « cette disposition fait planer les risques d'un retour à l'institutionnalisation d'une pénalisation des délits de presse, alors même que depuis 2004, le Togo s'est doté d'un des cadres législatifs les plus libéraux de la région ».

Les 07 organisations de la presse demandent une nouvelle lecture de la loi avant sa promulgation.

Voici le communiqué

COMMUNIQUE :

(Relatif à l'adoption par l'Assemblée nationale du nouveau Code Pénal)

Le nouveau Code pénal adopté ce 02 novembre 2015 par l'Assemblée nationale suscite de vives inquiétudes au sein des professionnels des médias et de la communication. Si son objectif affiché est « la modernisation des textes de la procédure pénale en vue de doter la justice togolaise d'instruments forts devant permettre de dire le droit au profit des justiciables », ce code comporte une disposition qui fait craindre une régression intolérable, en matière de liberté de la presse dans notre pays.

En effet, aux termes de l'article 497 nouveau, « la publication, la diffusion ou la reproduction par quelque moyens que ce soit de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers lorsque, faite de mauvaise foi, elle trouble la paix publique, ou est susceptible de la troubler est punie d'une peine d'emprisonnement de 6 (six) mois à 2 (deux) ans et d'une amende de cinq



cent milles (500.000) à (2) deux millions de FFCA ou de l'une de ces deux peines.»

Cette disposition fait planer les risques d'un retour à l'institutionnalisation d'une pénalisation des délits de presse, alors même que depuis 2004, le Togo s'est doté d'un des cadres législatifs les plus libéraux de la région.

Aussi, tout en prenant acte du rappel du gouvernement sur la primauté de la loi spéciale sur la loi générale, les organisations professionnelles signataires du présent communiqué, demandent une nouvelle lecture de la loi avant sa promulgation. Cette relecture devra permettre l'insertion d'un alinéa à l'article litigieux, qui préciserait qu'il est sans préjudice aux dispositions du code de la presse et donc non susceptibles d'être retenues contre les journalistes, le cas échéant.

Même s'il paraît superfétatoire, ledit alinéa aura pour vertu de rassurer l'ensemble de la communauté médiatique quant aux intentions du gouvernement de préserver le caractère précieux et la primauté du code de la presse.

Les organisations signataires invitent par ailleurs les différents acteurs à ne ménager aucun effort pour consolider les acquis démocratiques, notamment ceux relatifs à la liberté de la presse au Togo.

Fait à Lomé, le 03 novembre 2015.

Ont signé :

CONAPP
Jean-Paul AGBOH A.

OTM
Augustin SIZING

URATEL
Modeste MESSA-
VUSSU

UJIT
Patricia ADJISSEKU

ATOPPEL
Olivier ADJA

OPPEL
Vivien TOMI

AJST
Aimé EKPE.

SANTE

AVC CONNAÎTRE LES SIGNAUX D'ALERTE

La prévention des accidents vasculaires cérébraux passe par une meilleure connaissance des facteurs de risque mais également par celle des signaux d'alerte. Ainsi, les accidents vasculaires ischémiques durables sont pour près d'un tiers précédés d'accidents ischémiques transitoires dont les symptômes sont brefs. Trop souvent négligés, ils doivent amener à consulter. Avec Doctissimo, apprenez à les reconnaître !

La connaissance des signaux d'alerte des accidents vasculaires cérébraux permettrait de sauver des milliers de vie chaque année. Ce slogan de la prestigieuse American Heart Association est facilement transposable à notre pays. Tout comme le sont très certainement les chiffres attestant de leur méconnaissance. Selon une enquête téléphonique réalisée en Georgie, seulement 39 % des personnes interrogées pouvaient citer un signal d'alerte des accidents vasculaires cérébraux... Les résultats ne seraient certainement guère différents en France. Quels sont les signaux d'alerte, puis les symptômes des AVC ?

Les accidents ischémiques transitoires à ne pas négliger !

Un accident ischémique transitoire (AIT) est un accident cérébral dont les symptômes parfois furtifs passent inaperçus. Pourtant, ils représentent de véritables signaux d'alerte puisque près d'un tiers des accidents ischémiques durables ou infarctus cérébraux sont précédés d'un tel épisode.

Les symptômes des AIT sont brefs et durent par définition moins de 24 heures :

- Paralysie d'un membre ou d'un côté ;
- Baisse brutale, unilatérale de la vision ou vision double ;
- Troubles de la sensibilité d'un membre ou d'un côté ;
- Troubles du langage, difficulté à parler ;
- Troubles de l'équilibre ;
- Troubles de la compréhension.

Ces troubles disparaissent et ne laissent aucune séquelle. Mais la survenue d'un ou plusieurs AIT multiplie considérablement le risque d'accidents vasculaires cérébraux constitués, durables avec des troubles persistant au-delà de 24 heures et pouvant entraîner des séquelles physiques et/ou intellectuelles. Selon l'American Heart Association, une personne victime d'un ou plusieurs AIT a 9,5 fois plus de risque d'avoir un AVC qu'une personne du même âge et du même sexe n'en ayant jamais eu.

Ainsi, loin de négliger ces signes et malgré un rapide retour à la normale, ces AIT constituent une urgence et doivent amener à consulter votre médecin dans les plus brefs délais. Une prise en charge rapide permet d'enrayer l'évolution vers un accident aux conséquences regrettables.

Certains AVC hémorragiques sont précédés de douleurs crâniennes diffuses (céphalées) soudaines et de très fortes intensités.

Connaître les symptômes de l'AVC et réagir rapidement

La survenue d'un accident vasculaire cérébral constitue une véritable urgence. La connaissance des premiers symptômes permet de réagir au plus vite. Les premières heures suivant un AVC sont capitales, elles peuvent limiter l'extension des lésions cérébrales et ainsi la gravité des séquelles.

A suivre

Lu sur le net !

Danser pour booster son plaisir

Prélude érotique ancestral, la danse connaît un renouveau, où le corps redevient source de jouissance. De nouvelles pratiques de danses aux vertus thérapeutiques libèrent le corps des interdits de plaisir. Elles inaugurent un nouveau rapport à l'autre, permettant de renouer pleinement avec notre potentiel orgasmique.



Traditionnellement, la danse s'affirme comme un rituel amoureux, voire érotique, pratiqué sous toutes les latitudes. Le bal, toujours en vogue, en est sans doute la représentation la plus connue. Derrière chaque pas, se joue en filigrane

une histoire d'amour éphémère où le corps est en jeu. On y parle peu. Au-delà de la question clé : "Voulez-vous danser avec moi ?", ce sont les corps qui dialoguent. Entre accords ou désaccords, la danse nous donne des informations sur notre partenaire, qu'il serait bien difficile d'obtenir aussi rapidement par un autre biais. Véritable prélude érotique, souvent inconscient, la danse offre la possibilité (ou pas) d'une entente charnelle future.

Danse, corps et libido

Aujourd'hui, une nouvelle tendance émerge : la danse thérapie. Tandis que le tango, la salsa ou le rock demandent une véritable maîtrise, au prix d'un apprentissage plus ou moins long, là tout le monde peut s'y mettre et bénéficier de ses bienfaits sur la libido. Selon le psychanalyste autrichien Wilhelm Reich, nous serions tous dotés d'une belle libido. Cette formidable énergie de vie logée dans notre corps nous permettrait d'expérimenter la dimension du plaisir. Le problème ? Nos cuirasses musculaires, comme le psychanalyste les appelle, abritant nos souvenirs douloureux refoulés dans l'inconscient et muselant cette fonction libidinale. La danse thérapie peut nous permettre de la libérer et de réveiller notre capacité orgasmique sous la couette, et plus largement notre faculté de "jouir" de la vie !

Le corps source de jouissance

"Redonner au corps sa dimension érogène en dehors des relations explicitement sexuelles résout une foule de problèmes de frigidité ou d'impuissance" assure Paula Roulin Prat, enseignante de Biodanza. Selon le fondateur chilien de cette approche, Rolando Toro, "des pans entiers de notre être ont été littéralement anesthésiés par des peurs, une éducation rigide, des répressions...". Pour certains, le mouvement s'est automatiquement corrélié à l'action et à l'exercice physique intense. D'autres ne bougent plus, installés dans une vie sédentaire. Dans les deux cas, notre énergie vitale ne circule pas librement.

Selon Paula Roulin Prat : "La biodanza, qui remet en circulation nos circuits vitaux ou organiques, les vivencia, permet une réappropriation du corps comme source de jouissance".

En pratique : "L'invitation est de respirer, sentir son corps pulser et êtreindre la vie" explique l'enseignante. La Biodanza est centrée sur la rencontre avec l'autre dans une approche sensualiste. Ce n'est pas tant une histoire de maîtrise comme dans la plupart des danses, mais bien d'écoute et de ressenti.

Le plaisir de laisser tomber les masques

La séduction est au cœur des préambules de nos rencontres de corps à corps. Se plaire, lui plaire, jouer les enjôleuses, les libéré(e)s, minauder ou dominer... Ces jeux de rôle sont éminemment plaisants et ludiques pour faire monter la température. Toutefois, le danger peut être une difficulté à laisser tomber nos masques, une fois rendu au cœur de l'intime et des ébats érotiques. Or, on sait aujourd'hui que l'orgasme va de pair avec notre capacité à nous abandonner et à lâcher le contrôle.

A suivre

Accès au Fonds Vert pour le Climat LE TOGO SE PRÉPARE

Pour bénéficier du Fonds vert pour le Climat, le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a organisé le vendredi 30 octobre à Lomé, une réunion de préparation du Togo à l'accès aux financements. Occasion de mettre à la disposition des participants des outils et informations nécessaires pour accéder aux financements du Fonds vert pour le climat. Il s'est agi spécifiquement de préciser le rôle de chaque acteur en prélude au lancement très prochain du processus de préparation du Togo à la mobilisation de la finance climat.

Le fonds vert pour le climat a été mis en place pour faciliter le financement des projets résilients et sobres en carbone dans les pays en développement dans une perspective de contribution à l'effort de

réduction des gaz à effet de serre. Il a été créé et adopté lors des 16e et 17e conférences, des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements tenues respectivement à Cancun au Mexique et à Durban en Afrique du Sud.

Le fonds vise à promouvoir un changement de paradigme vers des trajectoires de développement à faible émission et résistances au climat.

Pour le directeur de l'environnement, le fonds vert sera non seulement la marque de la solidarité mais une capacité pour que l'économie mondiale puisse s'engager vers un nouveau modèle de développement.

« Le fonds devra allouer ses ressources de manière équilibrée aux projets d'adaptation et aux projets d'atténuation et une partie aux pays les moins

avancés, les petits états insulaires en développement, les pays africains et les acteurs issus du secteur privé local», a indiqué le représentant adjoint du PNUD au Togo, Siaka Coulibaly.

Pour l'occasion, le représentant adjoint du PNUD au Togo a exhorté les autorités togolaises à rendre opérationnel le Fonds National pour l'Environnement par la nomination du directeur général et par la mise en place des organes de l'institution.

Le secrétaire général du ministère de l'environnement, Sama Bondjow a remercié le Programme des Nations Unies pour le Développement-PNUD pour ses multiples appuis au Togo dans la lutte contre les changements climatiques.

Charles

Justice/Humanisation des prisons du Togo DES AUDIENCES EXTRAORDINAIRES POUR LIBÉRER 250 DÉTENUS

Dans le souci de désengorger les prisons du Togo et de promouvoir les droits du détenu, il est mis en œuvre depuis 2012 par le ministère en charge de la justice, un projet d'humanisation des prisons du Togo, dénommé, « Appui à l'accès au droit et à la justice ». Il consiste à l'organisation des audiences extraordinaires au profit des détenus qui ont l'opportunité d'être assistés gratuitement par des avocats. Il est mené en partenariat avec l'association Prison délices avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement-PNUD-.

Pour l'année 2015, il se déroule dans trois prisons du Togo à savoir, Lomé, Sokodé et Kara avec pour objectif de libérer 250 détenus. Ainsi, après les étapes de la prison civile de Kara du 19 au 28 octobre 2015 et de la prison civile

de Sokodé du 11 au 31 octobre, c'était l'étape de la prison civile de Lomé qui a eu lieu le samedi 31 octobre 2015 à Lomé.

L'audience extraordinaire du 31 octobre constitue la première sur une série d'audiences qui se dérouleront au profit des détenus de la prison civile de Lomé. Les audiences de Lomé impliqueront les juridictions de Lomé, Kévé, Kpalimé, Agou et Danyi, selon la porte-parole de l'association Prison délices.

Après leur libération, les détenus bénéficieront d'une insertion dans les centres d'apprentissage de Dapaong et de Tsévié.

Le projet sera clôturé en novembre 2015.

Le premier bilan relève la libération de 151 détenus en 2012, 44 en 2013, 232 en 2014.

Charles

Rentrée scolaire 2015-2016

LA NJSPF SOUTIENT LES ÉLÈVES À TRAVERS UN DON DE CAHIERS, DE TABLES BANCS ET DE LIVRES SCIENTIFIQUES

Comme à son habitude, la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure(NJSPF) a encore manifesté son soutien aux élèves de la Savane pour cette rentrée scolaire 2015-2016.

Ce sont plusieurs tables bancs, des dizaines de milliers de cahiers, des livres scientifiques qui ont été remis aux élèves en vue de leur permettre une rentrée facile et sans trop de difficultés. Une démarche qui s'inscrit dans la politique du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et dont la NJSPF comme son nom l'indique a fait sien. C'est le Président Fondateur de cette association, Noël Depoukn, à la tête d'une forte délégation qui a remis les dons aux élèves en présence des parents d'élèves et des enseignants.

Cette tournée de la NJSPF s'est déroulée du 28 au 30 Octobre 2015, et a couvert le Lycée de Barkoissi, l'Ecole Primaire Publique de Nassiegou, l'Ecole Primaire Publique de Dankour, le CEG MAMAH LARE DEPOUKN de Dankour, le CEG Dapaong Ville, l'EPP Budjopal dans la préfecture du Tône, l'EPC Djapieni etc. Partout où la délégation est passée, elle a été accueillie avec joie. Les bénéficiaires et leurs parents ont rendu hommage à l'association pour leur avoir permis d'amoinrir les dépenses scolaires. Les premiers responsables des écoles bénéficiaires ont remercié la NJSPF et à travers elle, le chef de l'Etat dont, les efforts en faveur des enseignants et des élèves pour une année académique réussie ne sont plus à démontrer. Ils ont promis en outre faire bon usage du don pour qu'enfin d'année la réussite soit au rendez-vous.

Conscient que l'apprentissage est un tout, la NJSPF n'a rien laissé. Des élèves jusqu'aux directions des établissements, tous



Quelques responsables d'établissements et parents d'élèves

ont eu de quoi les aider pour faire une bonne rentrée scolaire.

Ainsi, près de 50 000

ballons pour les équipes scolaires.

Conscient du fait que la demande des



Noël Depoukn lors de l'une de ses interventions

La tournée de ce mouvement politique a été très salubre et hautement appréciée par les élèves, régions du pays.



Les élèves bénéficiaires

cahiers ont été remis aux enfants les plus démunis, en plus des lots de stylos, de sacs d'écoliers, ensemble géométriques.

établissements en table-bancs est souvent forte surtout aux premiers jours de la rentrée, la NJSPF y a pensé et a appuyé plusieurs

leurs parents et les enseignants.

Il y a un peu plus d'une semaine, Faure Gnassingbé dans son désir de promouvoir l'excellence dans les domaines scientifiques, secteurs pourvoyeurs d'emploi, a inauguré le complexe scientifique du lycée de Tokoin. Un acte qui ne pouvait laisser indifférent le Président de la NJSPF qui a eu l'inspiration de doter les établissements en livres scientifiques notamment des livres de mathématiques, de sciences physique et de science de la vie et de la terre, histoire de réveiller en ces apprenants le génie des matières scientifiques pour être au

Prenant la parole à chacune des étapes Noël De Poukn a d'abord transmis les salutations et encouragements du Président de la République à l'assistance composée d'élèves, d'enseignants et de parents d'élèves. Dans ses différentes allocutions, le Président National de la NJSPF a rappelé le nombre sans cesse décroissant des élèves embrassant les séries scientifiques dans la région.

Il a exhorté enseignants et élèves à accorder à ce sujet une attention particulière afin de relever le niveau dans ces différentes matières pour être à la pointe de l'évolution du monde.

LM



Une partie du don

Les différentes directions des établissements visités, ont reçu des centaines de cartons de craies ainsi que des jeux de maillots et des

établissements en table-bancs, soit un total de plus de 500 bancs qui ont été répartis entre les différentes écoles.

Salon du numérique et de l'informatisation UNE INITIATIVE D'AFRIC@WORLD POUR UN MEILLEUR USAGE DES TECHNOLOGIES

SANI, entendez Salon du Numérique et de l'informatisation ouvert le 28 octobre dernier au siège de Ecobank Transnational Incorporated (ETI), a refermé ses portes le 31 octobre. Organisé par la société Afric@world, ce fut une rencontre d'échanges et de partages d'expériences entre experts et opérateurs économiques sur des thématiques pour comprendre le numérique et ses outils pour un usage à la fois optimum et adéquat.

Le SANI 2015, c'est une première édition qui s'est déroulée autour du thème « profitons des outils numériques pour améliorer nos systèmes ». Pendant 4 jours, les responsables de sociétés, d'entreprises, des experts nationaux et internationaux ont participé à ce salon à travers des stands d'expositions, des conférences, des tables rondes, des ateliers de démonstration pratiques et des rencontres d'affaires. Entre autres participants remarquables :

La société Afric@world organisatrice du salon, elle est spécialisée en communication stratégique et production. Cette société ne se passe pas du numérique et de ses outils pour garantir de bons résultats de prestations dans les domaines de conseil, stratégie,



un stand d'exposition, ici le Group Midnight Sun accompagnement, événementiel, relations publiques, conception ou création graphique, publicité et supports de communication.

La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) en collaboration avec la collaboration des ministères et institutions en charge de la délivrance des documents d'identification et de voyage ainsi que des cartes professionnelles, présentes à ce salon, se sont illustrées séance tenante, à la production desdits documents dans les conditions de sécurisation requises.

MNS Group, un consortium d'entreprises travaillant dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique, aussi présent à ce salon, a exposé son savoir faire alliant les outils du numérique aux travaux de construction de routes, de bâtiments, d'ouvrages hydrauliques et d'aménagements hydro-agricoles.

Syrius World, un fabricant d'ordinateurs portables et de Smartphones, basé au Bénin avec une représentation au Togo, a exposé un échantillon de ses appareils numériques au cours du salon.

Elikia un opérateur du Congo aussi présent au salon, a exposé sa gamme d'appareils numériques avec les applications préinstallées telles que facebook, twitter et whatsapp.

Les opérateurs de téléphonie Togocel, Moov, la société GSPS de gardiennage et sécurité ainsi que d'autres entreprises ont également



Une séance de table ronde

participé à cette première édition du SANI.

SANI 2015 a été une occasion pour tous ces participants de réfléchir et d'échanger entre eux leurs expériences en matière du numérique, de l'informatisation et

des outils connexes. C'est une rencontre entre professionnels, meublée de conférences et tables rondes à travers lesquelles un décryptage approfondi a été fait sur des thématiques bien précises. « Les réseaux et l'infogérance », « la monétique », « web et application », « la sécurité et la sécurisation » sont ces thématiques examinées par des experts parmi lesquels

SANI 2015 a refermé ses portes mais sur quel note ? Les participants ont apprécié en ce salon une juste initiative à rééditer. Pour Mme Essomandan Gnassingbé, Présidente de l'organisation du SANI 2015, « le bilan est positif ». « Les participants ont répondu, les conférenciers ont informé au mieux le public. En perspective, c'est de faire une prochaine édition du SANI pour développer plus de thèmes et vulgariser le numérique à toute la population pour un meilleur développement de notre pays. Nous notons que le numérique est important pour booster le développement du pays. En venant au SANI cela permet d'apprendre sur les nouvelles technologies, de rencontrer de nouveaux partenaires du domaine de l'informatique et du numérique, de se faire connaître et de tisser des relations d'affaires », a-t-elle expliqué.

CM DJAGOU

PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015



Cette carte, propriété de l'OTR, est strictement personnelle. Elle doit être utilisée uniquement dans le cadre professionnel et doit être restituée en cas de cessation d'activité. Toute falsification constitue une faute lourde.

En cas de découverte, merci de s'adresser au Commissariat Général de l'OTR à l'adresse suivante :

41, rue des Impôts 02 B.P. 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour tout renseignement,
composer le 8201

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE BADGE

- Une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé
- Une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire
- Un formulaire de demande dûment rempli
- Une quittance attestant du paiement des droits d'établissement des badges

GOLD & DIAMOND HOTEL

CHAMBRES CLIMATISEES - SALLE DE CONFERENCES
RESTAURANT



La Réception



Le couloir



Chambre climatisée



Chambre climatisée



Salle de conférence



+228 92 56 56 06

+228 97 54 66 66

Ahépe-Akpossa à 12 Km à l'Ouest de Tabligbo

E-mail: golddiamond.ahepeotel@yahoo.fr